

Paris, le 20 novembre 2015

\_

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

\_

## Les filières agricoles ultramarines adoptent leurs projets à l'horizon 2020

La réflexion stratégique sur l'avenir des filières agricoles et agro-alimentaires des Outre-mer lancée lors du Conseil Supérieur d'Orientation de l'économie agricole et agroalimentaire de septembre 2013 vient d'aboutir à l'occasion du Conseil d'administration de l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer (ODEADOM) qui s'est tenu du 17 au 18 novembre 2015 à Montreuil.

Les filières banane, canne-sucre-rhum, élevage et cultures de diversification ont ainsi adopté leurs projets de filières à l'horizon 2020.

L'exercice a permis de dresser un état des lieux de chaque filière, d'en préciser les atouts et les faiblesses, notamment en matière d'agro-écologie et d'en déterminer les enjeux partagés de l'amont à l'aval des filières.

Les projets de filières définissent des objectifs portant, en particulier, sur la compétitivité des produits des outre-mer sur les marchés locaux et internationaux et sur la performance économique, sociale et environnementale des entreprises ultramarines.

Ces projets fixent des cadres d'intervention destinés à être déclinés par chaque filière et dans chaque territoire sous forme de plans d'actions dont le suivi-évaluation sera effectué dans le cadre des comités sectoriels de l'ODEADOM.

Ces projets de filières viennent consolider les ambitions du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pour les Outre-mer.

Les acteurs des filières et les pouvoirs publics disposent désormais de véritables guides pour la mise en œuvre des programmes régionaux d'agriculture durable et, au niveau des Comités d'orientation stratégiques et de développement agricole instaurés par la Loi d'avenir, pour l'articulation des soutiens publics.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; <u>cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr</u>
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; <u>ministere.presse@agriculture.gouv.fr</u>

